

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 17 juin 2022

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 45

Délibération n° 2022-178

Objet de la délibération : Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2021 du Budget Annexe Assainissement REGIE avec TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte - BC 24390 (26)

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 10 juin 2022.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, BERTIN-PATOUX Lydie, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GIUSTI Annie, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe

Absents excusés :

- **dont représentés :** GIULIANO Jérémy donne procuration à VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin donne procuration à BREMOND Didier, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud donne procuration à BOURLIN Sébastien, DECANIS Alain donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, SIMONETTI Pascal donne procuration à PORZIO Claude, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, GUIOL André donne procuration à AUDIBERT Eric, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine, PIANELLI Serge donne procuration à VALLOT Philippe

Absents : CONSTANS Jean-Michel, BETRANCOURT Claude, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANGE-RINAUDO Corinne, LE METER Sophie, SALOMON Nathalie

Secrétaires de Séance : Madame Nicole RULLAN et Monsieur Patrice TONARELLI

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

CONSIDERANT qu'après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2021, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandat du compte de gestion, dressé par Monsieur le Receveur, accompagnés des états de développement, des comptes de tiers ainsi que des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT qu'après s'être assuré que Monsieur le receveur a requis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2020, celui des titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures ;

CONSIDERANT que, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ; Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés et statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 09 juin 2022 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 3 juin 2022 ;

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe Assainissement REGIE avec TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexé, et dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION Investissement	SECTION Fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES (A)	2 715 383,84 €	3 129 075,09 €	5 844 458,93 €
TITRES DE RECETTES EMIS (B)	703 876,29 €	2 074 429,00 €	2 778 305,29 €
REDUCTIONS DE TITRES (C)		215 426,56 €	215 426,56 €
RECETTES NETTES (D=B-C)	703 876,29 €	1 859 002,44 €	2 562 878,73 €
DEPENSES			
AUTORIS BUDGETAIRES Totales (E)	2 715 383,84 €	3 129 075,09 €	5 844 458,93 €
MANDATS EMIS (F)	475 838,54 €	1 328 874,45 €	1 804 712,99 €
ANNULATIONS DE MANDATS (G)		24 352,36 €	24 352,36 €
DEPENSES NETTES (H=F-G)	475 838,54 €	1 304 522,09 €	1 780 360,63 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(D-H) EXCEDENT	228 037,75 €	554 480,35 €	782 518,10 €
(H-D) DEFICIT			

	Résultat clôture 2020	l'investissement 2021	Résultat exercice 2021	Résultat clôture 2021
Investissement	-618 250,67 €		228 037,75 €	-390 212,92 €
Fonctionnement	244 687,54 €		554 480,35 €	799 167,89 €
TOTAL	-373 563,13 €		782 518,10 €	408 954,97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 17 juin 2022

*Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le*

